

CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 29 MARS 2018

8/6 – VESTIAIRES STADE MICHEL BERNARD – DEMANDE DE SUBVENTIONS AU FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

Le stade Michel Bernard est utilisé de manière régulière par les 2 clubs de football de la Ville le FC Mons et le Mons Athlétic Club (MAC). Il sert de terrain d'entraînement et de terrain de repli pour ces clubs qui accueillent notamment un grand nombre de jeunes Monsois issus du quartier du « Nouveau Mons » (quartier inscrit dans les dispositifs de la Politique de la Ville).

En 2013, une nouvelle moquette a été posée ce qui nous a permis de classer ces deux terrains en catégorie 5. Ces travaux ont donné entière satisfaction aux utilisateurs et ont permis une pratique sportive dans de bonnes conditions. Le stade Michel Bernard peut ainsi accueillir en plus des replis des rencontres officielles en cas d'intempéries de nombreux tournois et plateaux.

Les vestiaires très rudimentaires, qui n'ont pas été concernés par les travaux de 2013, sont de qualité insuffisante et ne sont plus adaptés à la fréquence d'utilisation des terrains. L'accueil des spectateurs n'est pas optimal puisque le complexe ne dispose ni de club house ni d'espace couverts et de places assises permettant de suivre les entraînements ou les matchs.

L'opération proposée consiste en :

- la reconstruction d'un complexe regroupant les nouveaux vestiaires et un club house suite à la démolition des vestiaires existants,
- l'aménagement d'un espace couvert et d'une petite tribune entre les deux terrains,
- la mise aux normes de l'éclairage des terrains avec installation de projecteurs LED.

Les travaux, d'un montant prévisionnel de 1 352 745,00 €, débiteront en juin 2018 afin d'avoir un impact limité sur la saison sportive.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est présenté ci-après.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET VESTIAIRES – STADE MICHEL BERNARD			
Dépenses	Montant H.T.	Recettes	Montant
Démolition	30 000,00 €	Etat (DPV)	734 114,00 €
Construction des nouveaux vestiaires et aménagement des pourtours du terrain	1 070 245,00 €	Ville de Mons en Barœul	552 631,00 €
Location des bungalows – vestiaires	40 000,00 €	Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) :	
		- vestiaires MAC	22 000,00 €
		- vestiaires FC Mons	22 000,00 €
Réfection du système d'éclairage	85 000,00 €	- club house	16 500,00 €
		- éclairage	5 500,00 €
Coût de la maîtrise d'œuvre et missions annexes	127 500,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 352 745,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 352 745,00 €</b>

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire à solliciter ces subventions auprès du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) et de tout autre partenaire pouvant intervenir dans le financement de ce projet.